

COMMISSION REGIONALE FEMINISATION COMPETITIONS ET DEVELOPPEMENT FOOTBALL FEMININ – REUNION DU 29/11/2025

PAGE 1/7

P.V. n° 4 – présentiel au HAILLAN et visioconférence

Présidente : Mme. BERTON.

Présents : Mmes. BOLLATI – FERNANDEZ – GRAVELEAU – HOURCAILLOU – LOPEZ – RIVIERE – VEDRINES - MM. BARSACQ DUCOUT - CHALLAT - DECHERF - LEVEQUE

En visioconférence : Mme ESCAQ – M. CORNIER – GAUVIN – MONTANE - RUI PARIS – RIGOULLET

Excusés : Mme CAIRAUT – CHAMPARNAUD – MM. BLOT - ETHEVE – FORT – ROUSSELY - GRELAUD

E.T.R. : Mme JUGE – M. NAVARRO

Administratifs : MM. DARROMAN – VALLET

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfna.fff.fr, le droit d'examen étant de 116 euros.

Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les matches de Coupes et pour les 4 dernières rencontres de championnats régionaux (Art. 30.3 des R.G. de la LFNA).

PROJET D'ORGANISATION DU CHAMPIONNAT U18 FEMININ

Différents groupes de travail se sont constitués (par secteur géographique) afin de réfléchir sur une proposition pérenne et juridique des championnats U18 Féminins pour éviter de repartir d'une feuille blanche à chaque début de saison.

Il est rappelé en séance que la proposition retenue par la Commission, et si elle est adoptée en CD LFNA puis en AG LFNA en Juin 2026, ne pourra prendre officiellement effet qu'au début de la saison 2027/2028.

La majorité des groupes ont la même vision et une architecture des championnats U18 Féminins comme suit :

- Une poule unique en R1 (8 ou 10 équipes)
- Deux poules en R2 (8 ou 10 équipes)
- Un niveau 3 appelé District ou Interdistricts

Un débat s'instaure toutefois sur le niveau 3 et si la gestion ne devait pas revenir à l'instance régionale au regard des difficultés d'organisation actuellement vécues sur le niveau 2 actuel (interdistricts) en 2025/2026.

Cette question sera bien évidemment soumise à tous les présidents de District au regard des enjeux financiers et organisationnels.

Les propositions retenues à la majorité par la Commission sont les suivantes pour 2026/2027 et 2027/2028 :



COMMISSION REGIONALE FEMINISATION COMPETITIONS ET DEVELOPPEMENT FOOTBALL FEMININ – REUNION DU 29/11/2025

PAGE 2/7

COMPÉTITIONS U16-U18 F

ARRÊT DES COMPÉTITIONS U14-U17F (DÈS 2026-2027)

**Proposition
2026-2027**



COMPÉTITIONS U16F - 18 F (2027-2028)

**PROPOSITION
REtenue**



COMMISSION REGIONALE FEMINISATION COMPETITIONS ET
DEVELOPPEMENT FOOTBALL FEMININ – REUNION DU 29/11/2025

PAGE 3/7

PROJET D'ORGANISATION DU CHAMPIONNAT U15 FEMININ

Dans une réflexion d'homogénéité entre les championnats U18 et U15 Féminins, et afin d'assurer une visibilité perenne pour les clubs régulièrement engagés dans ces compétitions, il est proposé le schéma suivant pour 2026/2027 sans projection à 2027/2028 afin d'assurer un retour d'expérience.

**Important :**

Les deux propositions de schéma des compétitions U18F et U15F seront prochainement discutés avec la gouvernance de la LFNA puis les Présidents de District afin de formaliser une nouvelle règlementation connue et adoptée d'une grande majorité des membres du Comité de Direction de la LFNA.

CHAMPIONNAT U18 F ELITE

Un questionnement sur la participation de joueuses U15F permet un débat entre les membres.

Il est rappelé la règle juridique et fédérale notée à l'article 73 des RG de la FFF n'autorisant pas une compétition avec 4 années d'âge et sans possibilité d'un double surclassement, uniquement réservé aux compétitions seniors.

Un courriel sera adressé dans ce sens à tous les clubs engagés dans la compétition U18 F ELITE afin de dissiper les derniers doutes, considérant aussi que le paramétrage FMI n'a jamais fait paraître cette catégorie d'âge (U15F).



COMMISSION REGIONALE FEMINISATION COMPETITIONS ET DEVELOPPEMENT FOOTBALL FEMININ – REUNION DU 29/11/2025

PAGE 4/7

COMMUNICATION

Damien DARROMAN souhaite rappeler que la mise en avant des pratiques féminines est assurée par son service de la même manière que les autres pratiques (masculins, football diversifié).

Plusieurs axes d'amélioration sont notés comme :

- L'organisation des tirages au sort des coupes féminines en même temps que les masculins avec la même ambition de communication autour de ces évènements.
- Des focus à venir sur une personnalité œuvrant pour le football féminin
- Prévision d'un classement des buteuses en R1 Féminin

PROJET E.F.F.

Vanessa JUGE présente un projet de développement et de structuration des Ecoles Féminines de Football auprès des membres mais aussi des représentants départementaux des commissions féminines.

Il s'agit d'une première étape de réflexion avec un schéma fort autour des obligations renforcées et des valorisations à la hauteur de l'engagement des clubs à structurer les équipes jeunes féminines.

Ce projet a d'ailleurs déjà recueilli l'aval des présidents de District sur le fond, restant toutefois des axes de réflexion à mener d'ici la fin de la saison 2025/2026.

COMMISSION REGIONALE FEMINISATION COMPETITIONS ET
DEVELOPPEMENT FOOTBALL FEMININ – REUNION DU 29/11/2025

PAGE 5/7

COUPE DE NOUVELLE-AQUITAINE FEMININESYSTEME COUPE NOUVELLE-AQUITAINE FEMININE
saison 2025/202696 Engagées

02/11/2025	1er Tour	24	matches avec	48	clubs	
23/11/2025	2ème Tour	20	matches avec	24	vainqueurs	+ 16 entrantes Equipes District selon parcours CDF
22/02/2026	3ème Tour	20	matches avec	20	vainqueurs	+ 20 entrantes équipes R2 Féminine
15/03/2026	4ème Tour	16	matches avec	20	vainqueurs	+ 12 entrantes équipes R1 Féminine
05/04/2026	5ème Tour	8	matches avec	16	vainqueurs	
24/05/2026	1/4 de Finale	4	matches avec	8	vainqueurs	
14/06/2026	1/2 Finales	2	matches avec	4	vainqueurs	
20/06/2026	FINALE	1	match avec	2	vainqueurs	

Homologation des rencontres du 2nd Tour

La Commission homologue les résultats du 2nd Tour de la CNA SENIOR F., dont les rencontres se sont déroulées le 23 Novembre 2026.

Elle regrette toutefois les forfaits vérifiés sur les rencontres suivantes :

- F.C. GATINAISE / E.S. ST CERBOUILLE – forfait **E.S. ST CERBOUILLE** (amende 62€)
- U.S. LA CHAPELLE BATON / U.A. NIORT ST FLORENT – forfait **U.A. NIORT ST FLORENT** (amende 62€)
- THOUARS FOOT 79 / E.S. SAINTES FOOTBALL – forfait **E.S. SAINTES FOOTBALL** (amende 62€)
- LES COQS ROUGES MANSLE / U.S. AIGREFEUILLE – forfait **COQS ROUGES MANSLE** (amende 62€)
- PAYS DE L'EYRAUD / C.A. MEYMACOIS – forfait **C.A. MEYMACOIS** (amende 62€)

Deux rencontres du tour précédent n'ont pu se dérouler en raison de terrains impraticables et sont reprogrammées aux 10 et 11 Janvier 2026 :

- **GROUPEMENT ENTENTE DES VERGERS / OCCITANE F.C.**
- **S.C. VERNEUIL SUR VIENNE / STADE BORDELAIS**

COMMISSION REGIONALE FEMINISATION COMPETITIONS ET
DEVELOPPEMENT FOOTBALL FEMININ – REUNION DU 29/11/2025

PAGE 6/7

Tirage au sort du 3ème tour :

20 matches avec 40 clubs.

La Commission effectue un tirage au sort avec 4 groupes géographiques (10 équipes), en présence du club de ROCHEFORT F.C., convié à assister au tirage et seul ayant répondu positivement à l'invitation.

Coupe Nouvelle-Aquitaine Féminine / Phase Unique	Poule Unique	8
?J3 22/02/26 55233044 26549.1 500021 Stade Bordelais 1 -531523 St Pantaleon As 1 15H	Stade Antennes Du Lac N°11 à BORDEAUX	
J3 22/02/26 55233051 26556.1 500491 Aigrefeuille Us 1 -552034 Arsac Le Pian Medoc 1 15H	Stade Municipal 1 à AIGREFEUILLE D'AUNIS	
J3 22/02/26 55233052 26557.1 505581 St Andre Cubzac Fc 1 -505760 Eysinaise Es 1 15H	Parc Des Sports Du Bouilh 1 à ST ANDRE DE CUBZAC	
J3 22/02/26 55233039 26544.1 507008 Thouars Foot 79 1 -507002 Ligure LI 1 15H	Stade Philippe Morin 1 à THOUARS	
J3 22/02/26 55233038 26543.1 507422 Moncoutant Sa 1 -507145 Bressuire Fc 1 15H	Stade Jean Lorit 2 à MONCOUTANT	
J3 21/02/26 55233054 26559.1 515156 U.S. Bouscat 1 -563775 La Baie As 1 20H	Parc Des Sports Des Écus 4 à LE BOUSCAT	
J3 22/02/26 55233041 26546.1 515733 Ent. Asesg/Chauray 1 -760857 Fc Gatinaise 1 15H	Stade Municipal 1 à ECHIRE	
?J3 22/02/26 55233045 26550.1 520964 Verneuil S/Vienne Sc 1 -531523 St Pantaleon As 1 15H	Stade Municipal 2 à VERNEUIL SUR VIENNE	
J3 22/02/26 55233042 26547.1 521943 La Chapelle Baton Us 1 -553111 Poitiers Stade Fc 1 15H	Stade Municipal à LA CHAPELLE BATON	
J3 21/02/26 55233040 26545.1 522232 Ent.Vrere- Louzy 1 -514931 Jaunay Marigny Us 1 19H	Stade De Vrère 2 (Montalais 2) à ST LEGER DE MONTBRUN	
J3 22/02/26 55233055 26560.1 528074 Garein Us 1 -581325 Seign.Capb.Soust. 15H Fc 1	Stade Bertrand Navarre 1 à GAREIN	
J3 21/02/26 55233057 26562.1 528537 Poey De Lescar Al 1 -505689 Biarritz Jeanne Arc 20H 1	Plaine Des Sports 2 à POEY DE LESCAR	
J3 22/02/26 55233043 26548.1 542517 Tulle Foot Correze 1 -507038 Montmorillon Ues 1 15H	Stade De Pounot à LAGUENNE	
J3 22/02/26 55233048 26553.1 542564 Gueretoise Es 1 -550818 Sarlat Marcillac Fc 1 15H	Stade Léo Lagrange 3 à GUERET	
J3 22/02/26 55233056 26561.1 545607 Pyreneenne Es 1 -529015 Garofoot Feminin 1 14H30	Stade Municipal à BIRON	
?J3 22/02/26 55233047 26552.1 550210 Occitane Fc 1 -552085 Treliissac Apfc 1 15H	Stade Pré Couderc à MEUZAC	
J3 22/02/26 55233050 26555.1 552163 Angouleme Chte Fc 1 -550807 Rochefort Fc 1 15H	Plaine De Jeux Des 3 Chênes - G à ANGOULEME	
?J3 21/02/26 55233046 26551.1 553654 Entente Vergers Gj-552085 Treliissac Apfc 1 1	Stade Municipal à CHAMBERET	
J3 22/02/26 55233049 26554.1 560182 Cornilois Fortunad. 1 -523322 St Junien As 1 15H	Stade Du Roc Blanc à CORNIL	
J3 22/02/26 55233059 26564.1 560930 Pole Feminin Montois 1 -505598 Bordeaux Coqs Rouges 1 15H	Stade Jacques Foix 1 à MONT DE MARSAN	
J3 22/02/26 55233053 26558.1 564925 Libourne Foot 2024 1 -553735 Pays De L'Eyraud 1 15H	Stade Jalouse Colonel Fournier à LIBOURNE	
J3 21/02/26 55233058 26563.1 760242 Pole Palois Ff 1 -580598 Bassin Arcachon Fc 1 20H	Stade Des Bleuets à PAU	

COMMISSION REGIONALE FEMINISATION COMPETITIONS ET DEVELOPPEMENT FOOTBALL FEMININ – REUNION DU 29/11/2025

PAGE 7/7

La règlementation

Matches à jouer sur le terrain du club premier nommé le **dimanche 22 Février 2026 à 15h00 ou le samedi 21 Février 2026 à 20h00** pour les clubs disposant d'un éclairage classé.

Il n'y a pas de prolongation. Il sera fait application de l'épreuve des tirs au but si les équipes sont à égalité à la fin de la rencontre.

Les arbitres seront désignés par les C.D.A des clubs recevants et les assistants proposés par les clubs en présence. La fonction de délégué est exercée par un dirigeant, majeur, responsable de l'équipe recevante.

REGLEMENT FINANCIER

Se référer à l'Annexe 1 du Règlement financier des Coupes.

ACCES AUX MATCHES

Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel. A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

TRES IMPORTANT - FEUILLES DE MATCHES

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI**.

En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail à la Ligue dès le soir du match à competlfna@lfna.fff.fr

Cette formalité est **ABSOLUMENT OBLIGATOIRE**.

ATTENTION !!!

LA REGLE DES REMPLACEES-REMPLACANTES S'APPLIQUE.

Les clubs peuvent faire figurer 14 joueuses au maximum sur la feuille de match.

Prochaine réunion : sur convocation.

La Présidente,
Natacha BERTON



Le secrétaire de séance,
Vincent VALLET



Procès-Verbal validé le 11/12/2025 par Mme Catherine VEYSSY, Secrétaire Générale de la LFNA.